

Ajaccio, le 24/06/2025

Communiqué de presse

Premiers cas autochtones de chikungunya identifiés en Corse-du-Sud

Deux cas autochtones de chikungunya ont été détectés ce week-end dans la commune de Grosseto-Prugna (Corse du Sud). Il s'agit des premiers cas autochtones confirmés en Corse. Des mesures immédiates ont été mises en œuvre pour limiter tout risque de propagation. Plusieurs autres épisodes de chikungunya autochtone ont été aussi identifiés dans le Sud de l'hexagone.

Il s'agit de deux cas d'une même famille résidant sur la commune de Grosseto-Prugna, sans antécédent de voyage en zone tropicale. L'évolution de leur état de santé n'est pas jugée inquiétant.

Le chikungunya est une maladie qui se transmet de personne à personne par l'intermédiaire de la piqûre d'un moustique tigre préalablement infecté par le virus après piqûre d'une personne malade. Les symptômes sont le plus souvent une fièvre d'apparition brutale, accompagnée de douleurs articulaires sévères.

A savoir

On parle de cas autochtone quand une personne a contracté la maladie sur le territoire national et n'a pas voyagé en zone contaminée dans les 15 jours précédant l'apparition des symptômes.

Mesures renforcées de prévention

Afin d'éviter toute propagation locale du virus, des actions de lutte anti-vectorielle ont immédiatement été déclenchées sur plusieurs sites identifiés à risque dès samedi dernier, fréquentés par les personnes malades dans les 15 jours précédant l'apparition des symptômes.

Ces mesures sont coordonnées par l'ARS Corse, en lien étroit avec Santé publique France et le service de lutte anti-vectorielle de la Collectivité de Corse.

Elles se traduisent par :

- Une enquête clinique, biologique et épidémiologique avec identification des lieux d'exposition et de passage ;
- Une enquête entomologique pour identifier la présence de moustiques ;
- Une action ciblée de démoustication afin d'éliminer les gîtes larvaires et les moustiques adultes sur les lieux de résidence et de passage des personnes malades. Les riverains concernés ont été informés au préalable ;
- Une enquête en porte à porte dans le voisinage, afin de documenter les retours de voyages récents de zone tropicale ou de circulation de chikungunya, d'identifier d'éventuelles autres personnes malades et les informer de la conduite à tenir ;
- Une information des professionnels de santé (hôpitaux, médecins libéraux et

laboratoires d'analyse médicale) pour les sensibiliser au diagnostic et à la prise en charge des personnes qui pourraient présenter les symptômes du chikungunya.

Chacun, en modifiant son comportement, peut se protéger et protéger ses proches.

En Corse, où la part de personnes âgées dans la population est particulièrement élevée, il est crucial de rappeler que les symptômes du chikungunya peuvent avoir des conséquences importantes chez les personnes les plus fragiles, notamment les seniors. Afin de prévenir la transmission de ce virus, il est d'autant plus essentiel d'appliquer rigoureusement les gestes simples pour lutter contre les moustiques :

1. Se protéger des piqûres de moustiques

Il est conseillé

- D'utiliser un répulsif cutané, particulièrement le matin et en fin de journée ;
- De porter des vêtements couvrants et amples ;
- D'utiliser les climatiseurs ou les ventilateurs qui gênent les moustiques ;
- D'utiliser des moustiquaires pour les nouveau-nés ou les personnes alitées.

2. Consulter immédiatement son médecin traitant en présence de symptômes évocateurs : forte fièvre, douleurs articulaires ou musculaires, fatigue, maux de tête, éruption cutanée.

3. Eviter la prolifération des moustiques : des gestes simples pour éviter la contamination

Supprimer les eaux stagnantes dans lesquelles les moustiques se développent, en suivant des gestes simples et efficaces à faire une fois par semaine :

- Vider les coupelles des plantes et tout ce qui retient de petites quantités d'eau (mobilier de jardin, bâches...);
- Ranger à l'abri de la pluie tout ce qui peut contenir de l'eau (jouets des enfants, seaux, arrosoirs) ;
- Fermer hermétiquement ou recouvrir d'une moustiquaire les réserves d'eau (fût, bidon) ;
- Veiller au bon écoulement des gouttières ;
- Entretien des espaces verts qui peuvent devenir des lieux de repos pour les moustiques adultes.

Ces mesures sont à la portée de tous et peuvent faire une réelle différence, surtout pour protéger les plus vulnérables.

Contact presse : Corinne ORSONI : 06.75.40.54.07 / corinne.orsoni@ars.sante.fr